

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2020

---

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET APPELS FRAUDULEUX - (N° 1724)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE55

présenté par  
Mme Batho

-----

### ARTICLE 1ER BIS

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec le CE8 (article 1<sup>er</sup> A), qui effectue une rédaction globale de l'article L. 223-1 du code de la consommation.